Investissement responsable

327 M$
mandats thématiques

Objectifs atteints
engagement climat 2025

– 57 %
réduction de l'intensité carbone depuis 2018

Depuis plus de 20 ans, Bâtirente fonde ses décisions de placement sur la recherche d'un rendement durable pour faire fructifier l'épargne de ses 30 547 membres.

Notre action en investissement responsable s'articule autour de 4 axes

INVESTIR

Nous prenons en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos décisions d'investissement.

ENGAGER

Nous dialoguons avec les entreprises dans lesquelles nous investissons afin de les inciter à déployer des modèles d'affaires durables et nous encourageons les régulateurs financiers à relever leurs exigences dans le but de favoriser ces modèles.

MESURER

Nous revendiquons une transparence accrue par les entreprises et demandons la divulgation d'informations pertinentes aux enjeux ESG.

COLLABORER

Nous nous associons aux communautés financières locales et internationales pour faire progresser l'investissement responsable, le dialogue et le partage des meilleures pratiques.

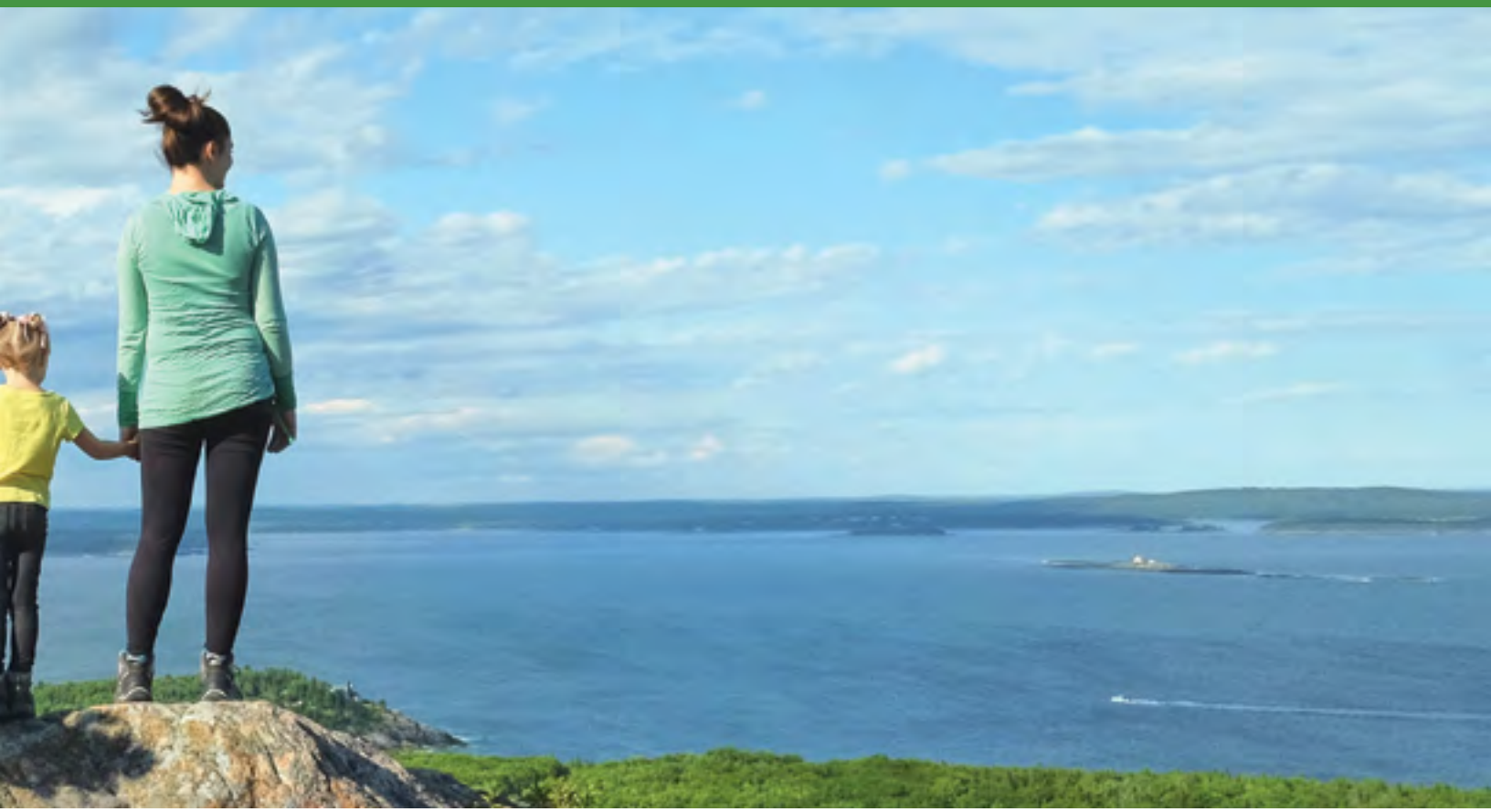

Bâtirente engagé pour le climat

Tous les objectifs de notre ambitieux engagement 2020-2025 sont atteints.

Réduire progressivement de 50 % notre exposition au risque climatique

Nous avons réduit l'intensité carbone attribuable aux portefeuilles d'actions des Fonds Bâtirente de 57 % par rapport à 2018.

Investir dans la transition

Nous avons augmenté de façon significative nos investissements thématiques afin de contribuer activement aux solutions environnementales et de participer à la transition vers une économie sobre en carbone. **Depuis 2018, nous avons multiplié par plus de quatre nos investissements thématiques, de 75 M$ à 327 M$ en 2025.** Nous investissons, par exemple, dans les obligations vertes parce qu'elles participent au financement d'une économie sobre en carbone tout en obtenant un rendement compétitif.

Cibler notre engagement actionnarial

En 2025, notre partenaire ***Æquo*, Services d'engagement actionnarial a entretenu des dialogues avec 80 entreprises en notre nom.** 13 % d'entre elles ont progressé sur des enjeux en lien direct avec notre engagement pour le climat.

Collaborer avec nos partenaires

Nous croyons que la lutte contre les changements climatiques nécessite une collaboration sans précédent à l'échelle mondiale. Nous sommes engagés dans la mobilisation de tous les secteurs de la société en faveur de la transition vers une économie sobre en carbone. **Membre fondateur d'Engagement climatique Canada (ECC), Bâtirente contribue à de multiples initiatives transformatrices afin d'en accentuer l'impact collectif.**

Axe 1 — Investir

Nous prenons en compte les critères ESG dans les décisions d'investissement.

Que ce soit en revenu fixe ou en actions, Bâtirente croit qu'une gestion active des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises représentées dans ses portefeuilles contribue à la saine capitalisation des retraites ainsi qu'au développement économique et social à long terme, deux volets essentiels pour à une performance financière durable.

Au fil du temps, Bâtirente a mis en place des processus qui lui permettent de toujours mieux prendre en compte les facteurs ESG dans ses décisions :

- Nous demandons aux gestionnaires à qui nous confions l'épargne de nos membres d'être signataires des Principes de l'investissement responsable (PRI). Au 31 décembre 2025, 100 % de notre actif sous gestion était confié à des sociétés signataires.
- Nous effectuons des suivis périodiques de la performance de nos gestionnaires qui incluent l'examen de leur intégration des facteurs ESG dans leurs analyses au même titre que leur performance financière, la qualité de l'équipe de gestion et leur processus de placement.
- Nous confions à nos partenaires des mandats de gestion qui incluent l'ambition d'avoir un impact positif sur la société.
- Depuis 2018, nous avons augmenté de façon significative nos investissements thématiques afin de contribuer activement aux solutions environnementales et de participer à la transition vers une économie sobre en carbone. Nous avons multiplié par plus de quatre nos investissements thématiques, de 75 M$ en 2018 à 327 M$ en 2025.

Investissements thématiques (en millions de dollars)

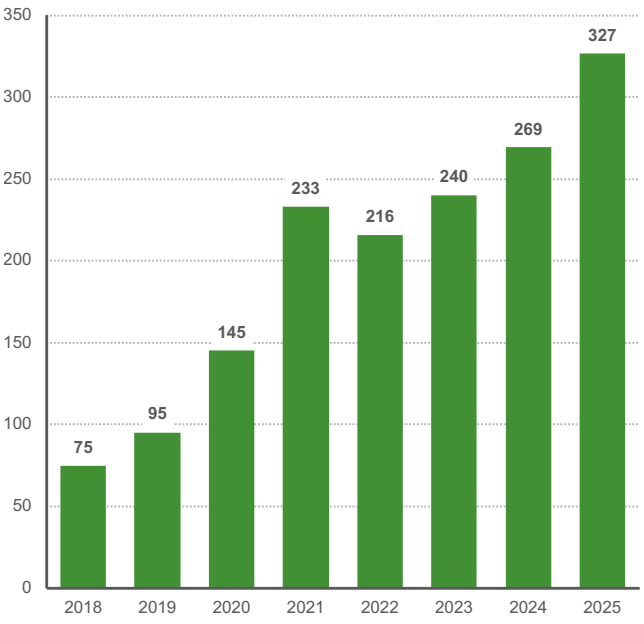

L'investissement responsable en action

Gestion de placements Manuvie

La société de gestion cherche à intégrer les facteurs importants de développement durable tout au long des étapes du cycle de vie des placements et des prêts, de l'évaluation préalable aux placements à la production de la documentation, en passant par la surveillance post-investissement. Elle tient compte des caractéristiques des catégories d'actif et du processus de placement, de même que du secteur, de la région et d'autres facteurs.

Gestion de placements Manuvie investit dans une société mondiale de service et technologie de paiement, qui s'est engagée en 2021 à adopter des objectifs climatiques fondés sur la science. L'initiative *SBTi* a validé les objectifs de réduction des émissions de l'entreprise en janvier 2025, incluant une réduction de 81,22 % des émissions de carbone de portée 1 et 2 et de 46,2 % des émissions de carbone de portée 3 d'ici l'exercice 2030.

De plus, la société maintient la neutralité carbone de ses opérations chaque année depuis 2020. Ses centres de données, qui représentent 66 % de sa consommation totale d'électricité, ont fait l'objet d'améliorations significatives en matière d'efficacité, avec notamment l'installation d'unités modulaires avec confinement du refroidissement et l'adoption de technologies de pointe comme le refroidissement par immersion, afin de réduire en continu l'efficacité d'utilisation de l'énergie.

Gestion de placements Manuvie investit également dans un groupe technologique mondial dans les domaines de l'industrie, des infrastructures, de la mobilité, de la santé et des technologies numériques. L'entreprise s'est engagée en 2021 à adopter des objectifs climatiques fondés sur la science. SBTi a officiellement validé les objectifs de réduction des émissions de la société en septembre 2024, incluant une réduction de 90% des émissions de carbone de portée 1 et 2 et de 30 % des émissions de carbone de portée 3 d'ici l'exercice 2030.

L'organisation a récemment accéléré sa transition vers un modèle de *ONE Tech Company* en intégrant la durabilité au cœur de son modèle d'affaires, ce qui lui a permis de réduire de 66 % ses propres émissions de carbone de portée 1 et 2 depuis 2019. L'entreprise s'appuie sur l'IA industrielle, les jumeaux numériques et de nouveaux portefeuilles matériels pour favoriser la décarbonation à la fois au sein de ses propres opérations et pour l'ensemble de sa clientèle mondiale.

Axe 2 — Mesurer

Nous revendiquons une transparence accrue des entreprises et leur demandons la divulgation d'informations pertinentes aux enjeux ESG.

L'intensité carbone de nos portefeuilles d'actions

Mesurée en tonnes équivalent CO_2/million $ de ventes, l'intensité carbone de nos portefeuilles d'actions agrégés au 31 décembre 2025 s'élevait à 76,4 tonnes, alors que celle de l'indice de référence composite – c'est-à-dire pondéré par les actifs alloués – s'élevait à 168,8. Donc, l'intensité carbone des portefeuilles agrégés d'actions de Bâtirente se situait à 45,2 % de l'intensité carbone des marchés de référence dans lesquels ces portefeuilles étaient investis.

Contributions des catégories d'actions à l'intensité carbone*

Catégories d'actions	2025		2018	
	Portefeuille	Référence	Portefeuille	Référence
Actions mondiales	28,1	61,5	67,0	84,2
Actions canadiennes	23,2	34,4	48,8	47,3
Actions mondiales à faible capitalisation	7,4	33,7	15,4	39,4
Actions à faible volatilité (Revenu et Patrimonial)			34,4	18,5
Immobilier et infrastructure coté	17,6	39,2	10,2	9,8
Intensité carbone	**76,4**	**168,8**	**175,8**	**199,2**
Ratio	**45,2%**		**88,3 %**	

* Moyenne pondérée de l'intensité carbone.
Source : MSCI inc.

Axe n° 3 — Engager

Nous dialoguons avec les entreprises dans lesquelles nous investissons afin de les inciter à déployer des modèles d'affaires durables et nous encourageons les régulateurs financiers à relever leurs exigences dans le but de favoriser ces modèles.

Bâtirente est partenaire fondateur d'Æquo Services d'engagement actionnarial et continue de l'accompagner activement dans sa mission maintenant que Fondaction en est l'unique actionnaire. Par cet accompagnement, nous contribuons à rendre ces services accessibles à la communauté québécoise de l'investissement institutionnel afin d'amplifier l'impact de l'engagement actionnarial et contribuer à l'essor de l'investissement responsable.

Æquo représente Bâtirente dans l'ensemble de ses actions d'engagement actionnarial, incluant des initiatives collaboratives, dont : Action climat 100+ (CA100+) et Engagement climatique Canada (ECC).

En 2025, par l'entremise d'Æquo, nous avons de nouveau déployé de nombreux efforts pour engager et conclure des dialogues positifs avec les entreprises dans lesquelles nous investissons.

En notre nom, Æquo a entretenu 126 dialogues avec 80 entreprises. 71 % des sujets abordés sont liés à des enjeux en lien avec notre engagement climat et 13 % des entreprises ont progressé sur des sujets liés à la crise climatique.

Nous avons également exprimé notre soutien à 43 propositions d'actionnaires, dont 19 ayant pour objet des enjeux liés à l'environnement.

æquo
Services d'engagement actionnarial

À propos d'Æquo, Services d'engagement actionnarial

Æquo se voit déléguer des fonctions d'intendance active du capital pour les portefeuilles financiers de ses clients dont la valeur combinée dépasse les 140 milliards de dollars. La firme conduit aussi des activités déléguées d'engagement actionnarial et de consultation pour plusieurs investisseurs institutionnels québécois.

Æquo accompagne et soutient les investisseurs institutionnels et fonds de retraite pour mettre en commun leurs ressources. Ils augmentent ainsi leur levier d'engagement actionnarial auprès des entreprises en portefeuille actives sur les marchés financiers et publics, afin qu'elles adoptent de meilleures politiques et pratiques de développement durable. En développant des dialogues constructifs sur des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les actionnaires responsables peuvent ainsi influencer progressivement les pratiques des entreprises dans lesquelles ils investissent.

Dialogues avec les entreprises

Sujets des dialogues en 2025	Nombre de dialogues
Crise climatique	57
Droits de la personne dans la chaine d'approvisionnement	22
Impact écologique	14
Gestion des déchets	5
Santé sécurité des employés	5
Gestion de données, cybersécurité et intelligence artificielle	4
Relation et bien-être des employés	4
Responsabilité relative aux produits et services	4
Relations avec les collectivités locales et les peuples autochtones	3
Structuration et approche ESG	2
Diversité, équité et inclusion	2
Gestion de l'eau	1
Qualité de l'air	1
Éthique, fraude et corruption	1
Impact positif	1
Total des dialogues	**126**

Nombre de propositions d'actionnaire soutenues par sujet

Total 43

Axe n° 4 — Collaborer

Nous nous associons aux communautés financières locale et internationale pour faire progresser l'investissement responsable, le dialogue et le partage des meilleures pratiques.

À l'échelle, Bâtirente n'est pas un détenteur d'actifs de grande taille. C'est pourquoi collaborer avec d'autres investisseurs est si important pour nous. Unir nos forces permet d'accroître notre impact et d'assumer pleinement notre responsabilité fiduciaire avec plus de voix.

Bâtirente est notamment membre des Principes pour l'investissement responsable (PRI), de l'Association pour l'investissement responsable (AIR).

Collaborations

Climate Action 100 +

Initiative collaborative internationale regroupant plus de 700 investisseurs autour d'un plan d'engagement visant 171 grands émetteurs corporatifs de GES à l'échelle internationale. Æquo coordonne les dialogues avec les sociétés du secteur des hydrocarbures L'Impériale et EOG Resources.

Engagement climatique Canada (ECC)

Initiative collaborative canadienne visant à favoriser le dialogue entre investisseurs institutionnels et entreprises canadiennes afin d'accélérer une transition juste vers une économie carboneutre.

Nature Action 100

Initiative collaborative internationale regroupant plus de 200 investisseurs dans un dialogue avec 100 entreprises ciblées sur les enjeux liés à la nature.

Æquo a participé au développement des plans d'engagements 2026 des compagnies avec lesquelles nous dialoguons dans le cadre de cette initiative. En octobre 2025, Nature Action 100 a publié son premier Rapport d'étapes qui met en lumière les principales étapes franchies et présente des cas d'engagement. Au moins 33 compagnies ont commencé à progresser par rapport aux attentes des investisseurs et 49 ont développé un plan pour traiter les questions liées à la nature.

Réseau d'investisseurs pour les droits des travailleurs

Réseau d'investisseurs consacré aux risques et opportunités liés aux droits des travailleurs, à la liberté d'association et à la négociation collective.

PRI Advance

Initiative collaborative des PRI qui mobilise les investisseurs autour des droits de la personne, notamment à par travers l'engagement actionnarial dans les secteurs des métaux, des mines et des énergies renouvelables.

Coalition d'impact collectif pour l'intelligence artificielle (IA) éthique de la World Benchmarking Alliance (WBA)

Campagne d'engagement coordonnée encourageant les entreprises technologiques à renforcer leurs politiques et pratiques éthiques en matière d'IA.

Le Groupe a publié le *2025 Progress Report* qui fait le point sur trois années d'actions collectives et met en lumière les progrès réalisés ainsi que les prochaines étapes pour assurer un développement responsable de l'IA.

Groupes de travail

Groupe de travail sur l'alimentation et la nature

Groupe d'investisseurs favorisant le partage de connaissances sur les enjeux liés à la déforestation, à la biodiversité, et aux émissions de GES du secteur agricole.

Groupe de travail du Ceres sur la divulgation des informations comptables

Groupe les collaborations et les échanges entre investisseurs sur l'amélioration de la divulgation des risques climatiques de transition dans les états financiers des entreprises.

Groupe de travail canadien sur l'énergie

Groupe d'investisseurs facilitant la collaboration et le dialogue avec les entreprises canadiennes du secteur de l'énergie dans la prise en compte des politiques publiques.

Ces trois groupes sont coordonnés par Ceres.

Lettres et déclarations

Lettre annuelle d'investisseurs relative à la nature

Cette lettre encourage les cent compagnies visées par Nature Action à poursuivre le dialogue sur les enjeux liés à la nature avec les investisseurs. La lettre présente en quoi la biodiversité est un enjeu important et revient sur les points clés de l'évaluation des compagnies.

Déclaration commune des investisseurs sur une éventuelle législation omnibus concernant le CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), le CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) et le règlement sur la taxonomie de l'UE

Cette lettre appelle la Commission européenne à préserver l'intégrité et les objectifs du cadre de finance durable de l'UE, en évitant des révisions législatives majeures qui pourraient créer de l'incertitude, et en privilégiant des simplifications techniques pour soutenir la transition écologique et économique.

Lettre à Amazon portant sur la fermeture abrupte de ses entrepôts au Québec

Cette lettre exprime les inquiétudes d'investisseurs en regard des fermetures d'entrepôts d'Amazon au Québec, survenues durant des négociations syndicales. Elle souligne les risques juridiques, opérationnels et réputationnels de cette décision, qui entraînera la perte de près de 4 700 emplois. Les signataires demandent à Amazon de répondre à leurs préoccupations et de mener une évaluation indépendante de ses pratiques en matière de droits des travailleurs et de négociation collective.

Lettre à Walmart relative au travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement en produits de la mer

La lettre demande à Walmart de mettre en œuvre un plan complet de diligence raisonnable en matière de droits humains (HRDD), de réaliser des évaluations de l'impact sur les droits humains (HRIA) et d'établir des mécanismes de surveillance du travail plus robustes afin de garantir que sa chaîne d'approvisionnement en produits de la mer soit exempte de travail forcé.

Lettre à Walmart sur le projet pilote de système d'indemnisation des accidents du travail

La lettre invite Walmart à rejoindre le projet pilote de Système d'indemnisation des accidents du travail (*Employment Injury Scheme*), une initiative pionnière en matière d'assurance sociale qui promeut la protection à long terme des travailleurs dans le secteur du prêt-à-porter au Bangladesh. Le programme a permis à 4 millions de travailleurs de ce secteur de bénéficier d'un soutien financier à vie en cas d'accident, ainsi que d'une indemnisation pour perte de revenus conforme aux normes internationales du travail.

Lettre d'investisseurs relative à la biodiversité visant l'industrie des produits chimiques

Cette lettre demande aux compagnies du secteur des produits chimiques d'aligner leurs activités au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, d'améliorer leur divulgation sur la biodiversité, et de développer une stratégie en matière de biodiversité.

Lettre d'investisseurs relative à la biodiversité et aux produits chimiques visant les gouvernements

La lettre appelle les gouvernements à travailler avec les parties au Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal afin d'aligner la définition des produits chimiques très dangereux et d'établir un mécanisme transnational pour une collaboration mondiale continue sur la réglementation des produits chimiques, à développer une stratégie nationale de biodiversité pour l'industrie chimique afin de permettre la gestion durable des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, et à travailler à la mise en œuvre de stratégies de transition vers la durabilité dans le secteur chimique.

Lettre ouverte de femmes influentes partout au Canada aux 13 autorités canadiennes en valeurs mobilières

Cette lettre demande aux ACVM de reprendre l'élaboration de normes climatiques financières, essentielles pour assurer la compétitivité, la résilience et la transparence des marchés canadiens.

Prise de position sur les responsabilités des institutions financières en matière de droits des peuples autochtones et de biodiversité

Cette déclaration souligne le non-respect persistant des droits des peuples autochtones par les institutions financières, et souligne les effets connexes sur la biodiversité et le climat. Elle appelle les institutions financières et les banques à adopter des politiques robustes respectant les droits des peuples autochtones, à exercer une diligence raisonnable, rigoureuse et inclusive, et à garantir l'obtention du consentement libre, préalable et éclairé des communautés concernées.

Lettre d'investisseurs en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI)

Cette déclaration demande aux entreprises de maintenir et renforcer leurs initiatives en matière de DEI, malgré les pressions politiques récentes, en particulier dans les domaines du recrutement, de la rétention et de la culture d'entreprise inclusive. Elle les appelle aussi à continuer de divulguer leurs pratiques DEI et à faire preuve de transparence dans leurs engagements.

Lettre sur le règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR)

La lettre demande aux députés et commissaires européens de mettre en œuvre pleinement et sans révision d'ici la fin de l'année 2025, afin de ne pas risquer de compromettre les avancées réalisées par les compagnies et d'affaiblir la confiance des investisseurs. Elle a été coordonnée par *l'Institutional Investors Group on Climate Change* (IIGCC). À noter, l'Union européenne a annoncé à la fin septembre 2025, son intention de reporter d'un an la réglementation, invoquant des problèmes liés aux systèmes informatiques.

Lettre à l'ISSB sur la transparence des émissions de GES dans le secteur financier

La lettre demande à l'ISSB de revenir sur sa proposition d'alléger les obligations de transparence climatique des institutions financières.

Déclaration d'investisseurs sur les forêts tropicales aux gouvernements

La lettre appelle les gouvernements à adopter et mettre en œuvre des politiques ambitieuses afin de mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts tropicales d'ici 2030.

Lettre de l'Initiative d'investisseurs sur les produits chimiques dangereux (IIHC)

La lettre a été envoyée aux compagnies visées par l'initiative pour leur annoncer la publication du Chemscore 2025. Elle rappelle les demandes des investisseurs : augmenter la transparence, éliminer les produits chimiques persistants, réduire le portefeuille de produits dangereux, et envisager des moyens d'augmenter la part des solutions plus sûres.

Lettre sur l'engagement en matière de politiques publiques sur le Règlement européen sur la déforestation (EUDR)

Cette lettre a été envoyée à Carrefour et Ahold Delhaize. Elle rappelle que la déforestation représente un risque pour l'entreprise et que les investisseurs signataires ne soutiennent pas le report de la réglementation ni la modification proposée de créer une catégorie « zéro risque », qui rendrait la diligence raisonnable optionnelle dans certaines juridictions.

Les Principes de l'investissement responsable en action chez Bâtirente

Bâtirente est l'un des premiers signataires de cette initiative lancée en 2006 en partenariat avec l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI) et le Pacte mondial des Nations unies.

PRINCIPE 1

Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.

PRINCIPE 2

Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.

PRINCIPE 3

Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.

PRINCIPE 4

Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.

PRINCIPE 5

Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.

PRINCIPE 6

Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Signataire des :

PRI Principles for Responsible Investment